

Image not found or type unknown



marchand de biens et le registre

Par **roadking**, le **05/07/2011** à **11:32**

bonjour,

J'ai créé une EURL de marchand de biens je dois disposer d'un registre obligatoire.

Que doit il comporter au juste ?

Puis je le rédiger moi meme car au départ je n'aurai que 2 à 4 affaires par an et le registre coute 80 euros.

Est ce bien raisonnable ?

merci de vos précisions